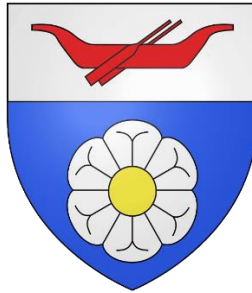


Commune de ROSENAU



FOURNITURE ET INSTALLATION DE LUMINAIRES ET CANDÉLABRES

– Marché public de fourniture et d'installation de luminaires et candélabres permettant la rénovation de l'éclairage public de la Commune de ROSENAU –

Consultation dans le cadre d'un marché public de fournitures passé selon la forme d'une procédure adaptée conformément aux articles L. 2123-1 et R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique

ACTE D'ENGAGEMENT

ACTE D'ENGAGEMENT

1. OBJET

Ce présent document correspond à l'ensemble du marché public (offre de base et/ou variante sans prestations supplémentaires).

2. ENGAGEMENT DU TITULAIRE OU DU GROUPEMENT TITULAIRE

Identification et engagement

Après avoir pris connaissance et accepté sans modification les pièces constitutives du marché public suivantes :

- Le présent règlement de consultation (RC) ;
- L'Acte d'Engagement (AE) ;
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) ;
- La Décomposition des Prix Globale et Forfaitaire (DPGF) ;
- L'arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG-FCS) ;

et conformément à leurs clauses,

☐ le signataire

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à exécuter dans leur intégralité l'ensemble des clauses et conditions définies dans les documents du marché et notamment à livrer les fournitures demandées et à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués dans l'annexe financière (DPGF) jointe à la présente consultation.

2. TARIFICATION

Le marché est traité à prix global et forfaitaire, selon la décomposition fournie dans le document intitulé Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF).

Les prix sont fermes et non révisables pour toute la durée du marché.

Ce document tient lieu de référence pour l'évaluation du montant total dû au titulaire pour l'exécution de l'ensemble des prestations décrites dans le CCTP.

3. DÉLAIS D'EXECUTION DU MARCHÉ

Le soumissionnaire s'engage à effectuer les prestations suivantes dans un délai fixé par le tableau ci-dessous :

Prestation	Délai
Livraison des candélabres	
Remplacement des luminaires	
Installation et mise en services des équipements	
Intervention corrective ou remplacement des pièces en cas de dysfonctionnement imputable à l'équipement	

4. OBSERVATIONS ÉVENTUELLES

Les observations éventuelles devront faire l'objet, en annexe, d'une énumération précise.

Nombre d'observations :

5. PAIEMENT

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché par mandatement au crédit du compte suivant :

Titulaire du compte				
Domiciliation				
Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	FR
IBAN				
BIC				

Il conviendra de joindre un relevé d'identité bancaire.

6. DURÉE D'EXÉCUTION DU MARCHÉ PUBLIC

Le marché prendra effet à compter de sa notification au titulaire.

Le délai d'exécution des prestations est laissé à l'appréciation du candidat, dans la limite d'un délai maximal de 2 mois à compter de la notification.

Chaque candidat devra proposer dans son offre un calendrier prévisionnel d'exécution, qui sera pris en compte dans l'analyse des offres au titre du critère « Modalité d'exécution du marché ».

7. SIGNATURE

La signature des pièces s'effectue par le titulaire individuel ou, en cas de groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

7.1 Par le titulaire individuel

Nom, prénom et qualité du signataire, ayant la qualité d'engager la personne qu'il représente	Lieu et date de signature	Signature

7.2 En cas de groupement

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant :

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

☐ conjoint OU ☐ solidaire

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

- ☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document)
- ☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

(joindre les pouvoirs en annexe du présent document)

- ☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :

- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
- ☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

Nom, prénom et qualité du signataire, ayant la qualité d'engager la personne qu'il représente	Lieu et date de signature	Signature

8. IDENTIFICATION ET SIGNATURE DE L'ACHETEUR

Désignation de l'acheteur :

Commune de Rosenau
5 Rue de Kembs
68128 ROSENAU
03.89.68.31.10

Nom, prénom, qualité du signataire du marché public :

Thierry LITZLER, Monsieur le Maire de la Commune de Rosenau

Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :

Service de Gestion Comptable de Mulhouse
Cité administrative
12 rue Coehorn
68085 Mulhouse Cedex
03.89.42.24.35

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R 2191-59 du CCP, auquel renvoie l'article R 2391-28 du même code :

- Pour les renseignements communiqués par l'acheteur :

Direction Générale des Services
dgs@rosenau.fr
03.89.68.31.10

- Pour les renseignements communiqués par le comptable assignataire :

Service de Gestion Comptable de Mulhouse
Cité administrative
12 rue Coehorn
68085 Mulhouse Cedex
03.89.42.24.35

Est acceptée la présente offre
Pour valoir acte d'engagement

A Rosenau, le

Le Maire

Thierry LITZLER

Date de notification au titulaire :